



Au Fil de la Lauch



S'herrlesher Freschablättla (Le journal des Grenouilles de Herrlisheim)

Heures d'ouverture de la Mairie et de l'Agence Postale :

Lundi de 13 h 30 à 17 h

Mardi et mercredi de 8 h à 12 h

Jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h

Vendredi de 8 h à 12 h

Sites : <http://www.herrlisheim-pres-colmar.fr>

<http://www.agglo-colmar.fr>



Septembre 2019

Edito



Chers Herrlisheimois et Herrlisheimaises,

L'été touche à sa fin et les cigognes se préparent à nous quitter. Néanmoins, un beau mois de septembre semble nous attendre. Les viticulteurs vont reprendre leurs sécateurs afin de nous préparer un cru que nous dégusterons avec grand plaisir. Et comme chaque année, les sapeurs-pompiers et leurs carpes frites ne manqueront pas de nous régaler. Egalement lors de la fête patronale, nous aurons le plaisir de partager un repas traditionnel, la tant attendue choucroute.

Mais avant toutes ces festivités, n'oublions pas nos jeunes écoliers qui vont reprendre leurs cartables et retrouver le chemin de l'école.

En vous souhaitant une belle reprise,

Rosa DAMBREVILLE



Photos :
Gérard HIRTZ - Laurent TSCHAEN -
Francis ZIESSEL

Le Mot du Maire

Chères Herrlisheimois, Chers Herrlisheimois,

Lundi le 5 août, M. Jean-Mathieu Michel, maire de Signes (Var), est mort dans l'exercice de ses fonctions alors qu'il intervenait pour un dépôt illégal de gravats sur son ban communal.

Qui d'entre nous n'a pas été choqué en apprenant la mort tragique de ce maire ?

Je partage l'immense douleur qui frappe sa famille, ses amis et les habitants de Signes.

Lors de son intervention, M. François Baroin, président de l'Association des Maires de France a évoqué la situation des élus, le respect de la responsabilité municipale, et l'autorité de l'élu qui se dégrade d'années en années. Il a rajouté « ce qui était un élément marginal il y a dix ou quinze ans devient un élément dominant ».

Arrivant bientôt à la fin de mon deuxième et dernier mandat, je vous relate succinctement les difficultés qui émaillent régulièrement l'exercice de ma fonction de maire.

Tout d'abord, je rappelle que je suis devenu maire en 2008 par la force des choses car il n'y avait personne dans l'équipe qui voulait assumer cette responsabilité. Aujourd'hui, je ne regrette en aucun cas cette prise de fonction au vu du bilan de mes réalisations durant ces bientôt 12 années passées à la tête de la commune.

Lors de mon investiture, j'avais dit, entre autres, que je n'avais pas de terres agricoles ou viticoles, que mon seul patrimoine concernait un lopin de terre sur lequel était ma maison et que l'intérêt général ou communal serait toujours une priorité. Je l'ai toujours appliqué, n'en déplaise à certaines personnes !

Les incivilités qui empoisonnent la fonction d'un maire et de surcroît lorsque ce dernier ne dispose pas d'un policier municipal comme c'est le cas à Herrlisheim, je les évoque régulièrement dans le bulletin communal.

Elles concernent les crottes de chiens, les dépôts sauvages près des benches, dans la nature où il s'agit la plupart du temps des déchets de chantiers que les agents communaux doivent évacuer par la suite, les sacs ou autres matériaux qu'on découvre cachés dans les déchets verts, les nuisances sonores dont les pompes à chaleur, la vitesse, le stationnement, les feux de déchets divers ou végétaux près des habitations, les vols de fleurs ou de décorations, les fleurs arrachées, les bacs à fleurs ou jardinières renversés ou jetés dans la Lauch, le vandalisme, la casse ou les dégradations du mobilier urbain, ... Tout cela a un coût pour la communauté !

Dans d'autres registres...

Les querelles de voisinage qui remontent régulièrement à la mairie et certaines personnes savent bien les entretenir.

Que de temps de perdu, voire de chantier définitivement arrêté ou de retard pris dans d'autres parce que l'on m'a mis des bâtons dans les roues dans certains dossiers, ce qui a souvent entraîné un coût supplémentaire pour la collectivité...

Et puis il y a ceux qui savent tout, ont la science infuse, parlent au nom de nombreux habitants même si on leur démontre par A + B qu'ils ont tort. Le maire, représentant de l'État, doit faire respecter la loi dans la mesure de ses possibilités. Je l'ai fait au mieux de ce qui m'était donné de faire.

Et les déferlantes, voire des tsunamis, que j'ai subis quand j'ai décidé de changer certains noms ou numéros de rues non pas par plaisir mais parce qu'on ne pouvait plus continuer dans l'absurdité après le rajout de nouvelles constructions dans lesdites rues.

Les procès ! J'en ai perdu 2 sur la dizaine environ qu'on m'a faite. Le premier concernait un dossier que j'ai récupéré en arrivant à la mairie en 2008, le deuxième les rythmes scolaires. Les gesticulateurs de l'époque avaient disparu des radars et étaient absents au Tribunal administratif de Strasbourg lorsque j'ai défendu ce dossier où il n'y avait rien à défendre. « La loi c'est la loi et elle s'applique à tous », étaient les mots du Président du Tribunal. Coût pour la commune : 3 000 € ! Tous les autres procès, je les ai gagnés, j'en suis bien content mais cela a coûté beaucoup d'énergie. Aujourd'hui, il y en a 3 en cours que je vais défendre avec la plus grande détermination.

Et que dire de nos actuels ou anciens dirigeants, donc de l'État ? L'État veille, nous impose ses volontés et nous devons y faire face avec des moyens, surtout financiers, amputés.

Ce n'est pas simple d'être maire d'une petite commune où vous êtes bien seul quand les problèmes se présentent à vous.

Heureusement tout n'est pas négatif, il y a énormément de satisfaction, les gens me le disent ou me le rappellent régulièrement. J'en suis bien content. Je ferai le bilan de mes réalisations les plus importantes avant la fin de mon mandat.

Activités associatives...

Malgré la période des vacances, les activités associatives organisées durant ces deux derniers mois étaient nombreuses et concernaient la kermesse des écoles, le tournoi de tennis des jeunes, la Fête de la Grenouille, les festivités du 14 Juillet, le marché aux puces et le don du sang. Un grand MERCI à tous ces bénévoles qui s'impliquent sans compter et animent notre village.

Autres infos brèves...

Le jury du fleurissement a fait sa tournée annuelle dans le village. De belles réalisations ont été constatées même si le fleurissement du village est en régression en général, surtout dans la rue Principale et la rue du Fossé. C'est bien dommage.

Un grand MERCI aux quelques bénévoles qui donne un coup de main à la commune pour le nettoyage des géraniums (ustzopfa) et l'arrosage.

A l'heure où j'écris ce « MOT DU MAIRE », 538 compteurs Linky ont été installés dans le village qui compte environ 800 foyers.

Et une petite information concernant la hauteur de la nappe phréatique relevée tous les vendredis dans le puits située devant le 22 rue Principale : le niveau le plus bas relevé cette année l'a été le 26 juillet et nous étions à 191,76 m. Pour mémoire, nous étions à 190,92 m soit exactement 84 cm plus bas fin août 1976.

Point rapide sur les chantiers en cours ou à venir...

Les travaux d'accessibilité des bâtiments occupés par les footballeurs et les quilleurs sont pratiquement terminés.
Le remplacement de 39 foyers lumineux par du LED devrait se faire courant du mois de septembre. Sont concernés tous les foyers lumineux style « boules » ou « chapeau chinois ».
La construction de l'atelier communal prévue au fond de la cour de la mairie devrait démarrer début septembre.
Enfin, le permis de construire concernant la transformation du presbytère en immeuble à logements vient d'être déposé à la mairie par Centre-Alsace Habitat.

C'est la reprise...

Septembre annonce la fin des vacances et la reprise dans les écoles, au travail, pour les activités associatives et les vendanges.
Je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne reprise et de belles vendanges.

Bien cordialement,

Votre Maire,
Gérard HIRTZ

AGENDA

SEPTEMBRE

8	Journée carpes frites
20	A.G. Les Grenouilles sportives et soirée parents
20	A.G. Fresch'n Co
20	A.G. Phoenixia
27	Exercice d'automne sapeurs-pompiers
29	Fête patronale Saint-Michel - Repas choucroute

OCTOBRE

5 et 6	Bourse aux vêtements et jouets (Les Grenouilles sportives)
11	AG Comité des Fêtes
13	Bourse aux loisirs créatifs (Les Grenouilles s'éclatent)
19 au 27	Cluedo® & Creuse ta citrouille (Les Grenouilles s'éclatent)
22	AG Jolis mollets
24	Collecte de sang

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : ENQUETE PUBLIQUE DU 2 SEPTEMBRE au 4 OCTOBRE 2019

Une enquête publique unique portant sur le projet de PLU et le projet de zonage d'assainissement (destiné à définir les zones d'assainissement collectif et non collectif) se tiendra du 2 septembre au 4 octobre 2019.

Le commissaire enquêteur recevra en mairie de Herrlisheim-près-Colmar le 2 septembre de 15h00 à 17h00, le 10 septembre de 9h00 à 11h00, le 19 septembre de 14h00 à 16h00 et le 4 octobre de 10h00 à 12h00.

Toutes informations relatives à l'enquête publique peuvent être demandées par écrit à Monsieur Gérard Hirtz, Maire, à l'adresse suivante : Mairie de Herrlisheim-près-Colmar, allée de l'Hôtel de Ville, 68420 Herrlisheim-près-Colmar. Toutes informations relatives à l'enquête publique sur le projet de zonage d'assainissement peuvent être demandées par écrit à Monsieur Gilbert Meyer, Président de Colmar Agglomération, à l'adresse suivante : Colmar Agglomération, 32 cours Saint-Anne, BP 80197, 68004 Colmar.

Pendant toute la durée de l'enquête, les pièces du dossier sont consultables en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture. Un accès au dossier d'enquête complet est également assuré sur un poste informatique à la Mairie, aux mêmes dates et horaires que le dossier papier. Le dossier d'enquête publique en version numérique est également consultable à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1526> ainsi que sur le site internet de la commune pendant toute la durée de l'enquête.

Les observations sur le projet de PLU et de zonage d'assainissement pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la mairie de Herrlisheim-près-Colmar. Le public pourra également consigner ses observations :

- sur le registre dématérialisé tenu à sa disposition sur le site internet <https://www.registre-dematerialise.fr/1526>
- par e-mail à l'adresse enquete-publique-1526@registre-dematerialise.fr

Au terme de l'enquête publique et de la remise du rapport du commissaire-enquêteur, le conseil municipal de Herrlisheim-près-Colmar se prononcera par délibération sur l'approbation du PLU.



Un grand merci à Luca VAN ROYEN qui a réalisé ce circuit routier à l'école maternelle !

ECOL'O TRI

Une somme de **1 133,50 €** a été versée par Colmar Agglomération aux 2 écoles de notre village (667,50 € pour l'école élémentaire et 466 € pour l'école maternelle) pour la collecte des papiers/cartons dans les conteneurs bleus.

Bravo à tous !

COMMENT OPTIMISER et REDUIRE L'ARROSAGE ?

(extraits du bulletin d'information de la Fredon Grand Est)

Depuis plusieurs années, nous voyons clairement que le climat change. Des épisodes de sécheresse de plus en plus réguliers touchent notre région et ce phénomène devrait s'intensifier dans les années à venir. Face à ces changements, il devient donc nécessaire de nous adapter et de faire évoluer nos pratiques pour préserver la ressource en eau.

Une réflexion à mener dès la conception

Favoriser la plantation en pleine terre s'avère très utile pour limiter les arrosages, le fleurissement hors-sol étant très gourmand en eau. De plus, l'ajout de paillage permet de réduire significativement les interventions, en limitant l'évaporation de l'eau et en permettant de garder une certaine humidité au sol. Par ailleurs, choisir une palette végétale adaptée au sol et au climat local est indispensable pour limiter les arrosages. Le choix devra s'orienter vers des végétaux rustiques et résistants aux périodes de sécheresse. Certaines plantes sont connues pour être peu gourmandes en eau (thym, lavande, géranium vivace, rose trémière, graminées, sauge, ...).

La gestion différenciée des espaces

Tous les espaces publics n'ont pas la même exigence d'entretien et certaines tâches comme l'arrosage peuvent être réduites sur les zones périphériques.

Etudier les paramètres du sol

Bien gérer l'arrosage c'est aussi bien connaître son sol. Si une quantité d'eau est régulièrement disponible dans les premiers centimètres du sol, la plante n'a pas d'intérêt immédiat à aller chercher l'eau en profondeur et risque alors de développer des racines de surface. Or la partie du sol la plus proche de la surface est celle qui se dessèche le plus rapidement. Il sera donc nécessaire d'arroser plus fréquemment. Moins bien ancrée dans le sol, la plante est donc plus vulnérable aux agressions physiques (type piétinement) et est ainsi moins apte à aller chercher les minéraux en profondeur.

Les gazons

Afin de réduire le jaunissement de la pelouse, il est possible d'augmenter la hauteur de coupe lors de la tonte : moins stressées, les graminées développeront un système racinaire plus profond et seront plus résistantes aux périodes de sécheresse. Certaines espèces de graminées ont naturellement la capacité de s'adapter au manque d'eau. D'autres solutions existent pour limiter l'arrosage (trèfle, apport de bactéries rétention en eau, ...).

Les différents systèmes d'arrosage

- Arrosage de surface : très simple à utiliser, ce type de système est raccordé à un tuyau et posé à même le sol. Certains peuvent être bougés alors que d'autres sont fixes.
- Micro-irrigation : adapté aux plantes en pots, massifs fleuris ou rocailles, ce type d'arrosage est fixe avec des arroseurs spécifiques types « goutteurs » ou « asperseurs ».
- Arrosage enterré : plus complexe à mettre en œuvre, il est plus onéreux mais également plus durable.
- Récupérateurs d'eau de pluie : il en existe différents types mais quel qu'il soit, il est important d'adapter la capacité de la cuve à l'usage qu'on en a et de prévoir l'achat d'une pompe si nécessaire.

DE BONNES PRATIQUES POUR UN VILLAGE PROPRE ET SUR

Pour éliminer et réduire la propagation et la prolifération des plantes indésirables de manière écologique, il suffit de balayer régulièrement devant son habitation. Les graines des plantes non désirées ne pourront pas prendre au sol si elles sont régulièrement balayées.

Il en est de même pour les parcelles situées près des habitations où prolifèrent les herbes folles pouvant propager des graines de plantes non désirées.

Chaque propriétaire ou locataire doit désherber et tenir propres les trottoirs et caniveaux de la voie publique longeant son habitation ou son jardin.



Chaque propriétaire de chien doit s'assurer de laisser propres les trottoirs et les espaces verts après son passage avec l'animal.

Les bornes avec distributeurs de sachets sont là pour faciliter le ramassage des déjections.

Les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique.

Chaque propriétaire doit tenir son animal en laisse lorsqu'il se promène, pour éviter tout accident.



Il est interdit de brûler ses déchets verts (comme le gazon, les feuilles mortes, les résidus d'élagage ou de taille de haies, les épluchures, ...) à l'air libre.

Chaque propriétaire doit déposer ses déchets verts en déchetterie (comme sur le parking de la gare à Herrlisheim) ou faire un compost individuel.



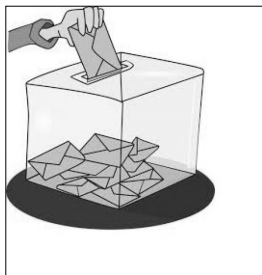
Des haies ou branches d'arbres qui dépassent la clôture des terrains privés sont source de gêne. Elles peuvent aussi toucher des fils conducteurs aériens ou masquer des panneaux. La responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Chaque propriétaire ou locataire a l'obligation de couper les branches dépassant sur la voie publique.



Concernant l'entretien du cimetière communal, chacun a sa part de responsabilité :
les agents communaux entretiennent les allées principales et les espaces verts ; les particuliers doivent s'occuper des tombes et de leurs pourtours.

ELECTIONS MUNICIPALES



Les élections des conseillers municipaux auront lieu le dimanche **15 mars 2020** pour le premier tour. Le second tour aura lieu, le cas échéant, le dimanche **22 mars 2020**. Les électeurs de Herrlisheim-près-Colmar seront convoqués aux mêmes dates pour le renouvellement des conseillers communautaires.

Lors de ces scrutins, les listes électorales seront extraites du répertoire électoral unique (REU). Les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer aux scrutins devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020**. Les ressortissants d'un autre Etat membre de l'Union européenne peuvent voter et sont éligibles aux élections municipales, à condition d'être inscrits sur les listes électorales complémentaires pour ces élections, avant cette même date.

La période de prise de candidature sera fixée localement par le préfet. Elle s'achèvera pour tous les candidats le jeudi 27 février.

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Afin de répondre encore mieux à vos besoins, la bibliothèque sera désormais ouverte le :

- mardi de 17 h à 19 h
- mercredi de 14 h30 à 16 h30

(l'ouverture le premier samedi du mois de 10 h à 12 h n'est pas maintenue, faute d'utilisateurs)

Vous pouvez toujours consulter le catalogue en ligne sur : <http://herrlisheim-pom.c3rb.org/>

MUSIKIOSK

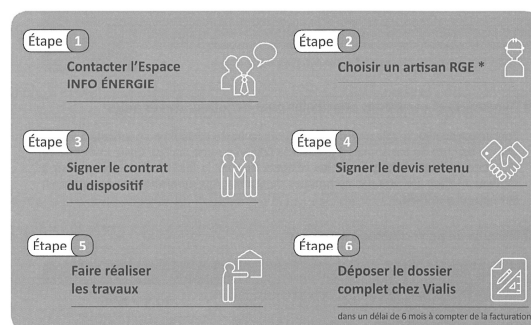
La médiathèque départementale a déposé une nouvelle boîte à musique à la bibliothèque. Celle-ci est consacrée aux musiques fonctionnelles : n'hésitez pas à venir écouter et emprunter CD, DVD, partitions et livres sur ce thème !

600 x
627

AIDES À LA RÉALISATION D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

jusqu'à 6 000€ par logement !

Bénéficiez des aides de Colmar Agglomération et Vialis pour la rénovation énergétique de votre logement, en 6 étapes ;



* Reconnu Garant de l'Environnement

Plus d'informations auprès de votre Espace INFO - ENERGIE (EIE)

32 cours Sainte-Anne, 68004 Colmar Cedex
03 69 99 55 68 aggl-colmar@eie-grandest.fr

Vialis

COLMAR
AGGLOMÉRATION

FAIRE
Espace INFO ÉNERGIE

LA LIGUE CONTRE LE CANCER : QUÊTE 2019

Le résultat de la quête 2019 s'élève à 8 582,65 € contre 7 256 € en 2018 soit une progression de 18,28 % par rapport à la campagne de l'an passé.

La Ligue contre le Cancer et les élus remercient chaleureusement toute l'équipe qui s'est mobilisée et les habitants qui ont répondu favorablement à leurs sollicitations.

Nous espérons pouvoir à nouveau compter sur votre investissement et votre précieux soutien l'année prochaine, afin de mieux lutter contre ce fléau.





ASSOCIATION D'ARBORICULTURE DE HERRLISHEIM et ENVIRONS

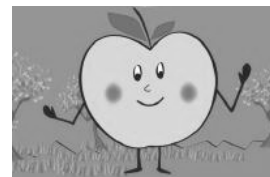
PORTES OUVERTES AU VERGER ECOLE PARC DE L'HOTEL DE VILLE à HERRLISHEIM-PRES-COLMAR

le 29 septembre de 9 h à 18 h

Au programme : visite du verger, prise de commande d'arbres fruitiers et arbustes (à petits fruits), conseils de plantation par les moniteurs, vente de pommes, jus de pommes et vinaigre de pommes, buvette.

VENEZ NOMBREUX !

Le Président
Maurice KLINGNER



TROUPE THEATRALE DE HERRLISHEIM

La troupe théâtrale de Herrlisheim présente « La compagnie du court-circuit » dans

« Théâtre sans animaux »
le samedi 14 septembre à 20 h
salle des Marronniers, Eguisheim

Réservation au 06 98 75 39 55 ou sur le site internet <https://troupetheatraleher.wixsite.com/tth68/reservation-en-ligne>

Entrée gratuite, buvette et plateau.

La Présidente,
Julie LICHTLE

AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Nous vous rappelons le repas carpes frites du 8 septembre à partir de 11h30, sous le chapiteau dans le parc de l'Hôtel de Ville.

Au menu : filets de **carpes frites**, salade, dessert et café (18 €), sur place ou à emporter.

Infos et réservations au 06 22 31 93 67

Le Président,
Laurent DI STEFANO

CLUB TRICOT : SAISON 2019/2020

Le club de tricot se réunira désormais **TOUS LES JEUDIS APRES-MIDIS** de 14 h à 18 h à la salle de l'Amitié, au sein de l'espace Saint-Michel (derrière l'Eglise), à partir du 12 septembre.

Sonia COLACRAI



AMICALE DES DONNEURS DE SANG



Malgré la fin des vacances et le week-end prolongé de l'Assomption, 64 personnes dont 5 nouveaux donneurs se sont déplacées pour donner un peu de leur temps. Au nom des malades, l'Amicale et l'EFS vous en remercient très vivement.

A l'issue du don, les donneurs ont pu apprécier les merguez et les saucisses blanches accompagnées de différentes salades préparées avec soin par les membres de l'Amicale.

Le tirage au sort a permis à Madame Stéphanie Joffre et à Monsieur Christophe Haberkorn de gagner un drap de bain.

Merci encore à vous !

Le Président,
Jean-Jacques FLEISCHER

ASSOCIATION PHOENIXIA : SAISON 2019 / 2020

YOGA ADAPTE (soucis de santé) : le jeudi de 15 h à 16 h (hors vacances scolaires)

YOGA POUR TOUS : le jeudi de 16 h 15 à 17 h 15 (hors vacances scolaires)

Rentrée le jeudi 26 septembre 2019

Animé par Chantal Didierjean

QI GONG : le mardi de 18 h 15 à 19 h 15 (hors vacances scolaires)

Rentrée le mardi 24 septembre 2019

Animé par Colette Steinbrucker

Prix : 180 € pour l'année (30 séances minimum), réglable en trois chèques de 60 € (octobre- janvier-avril)

Lieu : salle de danse de l'Hôtel de Ville de Herrlisheim-près-Colmar

2 séances d'essai gratuites

ASSOCIATION KDANSE & ART : SAISON 2019 / 2020

Cours de danse avec Jessica Heinrich, professeur diplômée d'Etat à Paris

COURS ENFANTS LES MERCREDIS :

14 - 15 h : éveil à la danse de 5 à 6 ans

15 - 16 h : initiation de 6 à 7 ans

16 - 17 h : street-dance/ hip hop à partir de 7 ans

17 - 18 h : classique à partir de 7 ans

18 - 19 h : street dance / hip hop niveau 2 à partir de 9 ans.

COURS ADOS / ADULTES LES LUNDIS :

19 h 15 - 20 h 30 : modern'jazz/ contemporain

20 h 30 - 21 h 30 : fit'dance/ remise en forme

Cours à partir de lundi 9 septembre 2019 jusqu'à juillet 2020, hors vacances scolaires.

Le 1^{er} cours est gratuit, sur réservation. Remise des dossiers d'inscriptions lors des cours.

Cours en groupes, cours particuliers, stages divers, EVJF, ouvertures de bal.

INFORMATIONS/ RESERVATIONS ET PRÉ-INSCRIPTIONS : 06 07 98 71 42 ou

jessica_heinrich80@hotmail.com

Page internet/facebook libre accès : Kdanse Studio Officiel

AS HERRLISHEIM : Recrutement de jeunes (filles et garçons)

L'A.S HERRLISHEIM
(section football) recrute
la saison prochaine
dans les catégories
suivantes :

Débutants (2011-2012)

Renseignements le
mercredi, jour d'entraî-
nement, à partir de
17h30 au stade

U11 (2009-2010) :
entraînements
les mardis et jeudis
de 18 h à 19 h

contacter

Stéphane au 07 68 97 47 21

ou

Michel au 06 82 62 76 10



PILATES

L'association Siel Bleu, soutenue par le Conseil départemental du Haut-Rhin, propose aux personnes de plus de 55 ans des cours de Pilates ou gym douce TOUS LES LUNDIS de 15h30 à 16h30.

Démarrage le lundi 21 octobre 2019, au gymnase.

Aucune préinscription : présentez-vous à la première séance et laissez-vous guider !

Il faut simplement emmener un tapis de sol individuel, une tenue souple et une bouteille d'eau. Les dates des séances seront confirmées lors des premières séances et en fonction du nombre de participants (ce nouveau cycle est ouvert à tous).



Spécial Seniors

BIEN VIVRE SA RETRAITE : CALENDRIER DES ACTIONS ATOUT AGE ALSACE

Des forums, des conférences, des ateliers collectifs de prévention sont mis en place sur le Haut-Rhin pour rester en forme : stimuler la mémoire, bouger pour rester actif, plaisir de la table, apprivoiser les nouvelles technologies, relaxation et sophrologie.

Retrouvez toutes les actions sur le site www.atoutagealsace.fr, consultez les actualités et inscrivez-vous aux ateliers qui vous intéressent !

AIDE AUX AIDANTS : CALENDRIER DES ACTIONS RIVAGE CENTRE ALSACE

Des ateliers d'information et de discussion, des sorties ou café détente, des groupes d'échanges, ... pour répondre à vos besoins et sortir d'un certain isolement.

Quelle que soit l'action à laquelle vous souhaitez vous inscrire, des possibilités de prise en charge (gratuite) de votre proche sont proposées.

Retrouvez toutes les actions sur le site <https://www.apamad.fr/nos-services/rivage-aide-aux-aidants/> et inscrivez-vous aux ateliers qui vous intéressent !

ATELIERS « PLAISIRS DE LA TABLE »

Quels sont vos besoins nutritionnels ? Changent-ils avec l'âge ? Quels sont les aliments à privilégier ? Comment les cuisiner ? Comment allier plaisir de manger et équilibre alimentaire ?

Au cours des 6 séances, un diététicien vous donnera des repères sur l'équilibre alimentaire. Vous apprendrez à déchiffrer les étiquettes alimentaires et à adapter vos menus en cas de problème de santé.

Les séances se tiendront les 6/09, 13/09, 26/09, 04/10, 11/10 et 18/10 de 14h30 à 16h30, à l'espace Arthuss - 2 avenue de Lattre de Tassigny à Wintzenheim.

Atelier gratuit - Places limitées. Inscriptions et renseignements : www.atoutagealsace.fr ou 03 89 20 79 43

ATELIERS « PREVENTION DES CHUTES »

Ces ateliers vous proposent des exercices (échauffement, parcours adapté, gestes et postures, ...), des conseils personnalisés pour prévenir la perte d'équilibre, des recommandations en matière d'aménagement du logement et de nutrition. Vous vous sentirez plus à l'aise dans vos déplacements, apprendrez à vous relever du sol et à appliquer les bons gestes au quotidien.

Un atelier se compose de 10 séances d'une heure et de 2 séances test.

Séance d'information : mercredi 11 septembre de 14h30 à 16h15 à la salle polyvalente de Walbach (rue de la Grotte)

Les séances se tiendront à Walbach les mercredis de 14h30 à 16h15, **du 18 septembre au 18 décembre 2019.**

Atelier gratuit - Places limitées. Inscriptions et renseignements : www.atoutagealsace.fr ou 03 89 20 79 43

PROJECTION DEBAT VIVRE ENSEMBLE AVEC LA MALADIE D'ALZHEIMER et des troubles apparentés

Dans le cadre de la journée mondiale de la maladie d'Alzheimer; la MAIA région colmarienne et le conseil départemental du Haut-Rhin organisent une projection débat le **24 septembre 2019 de 14h30 à 18h30** à la salle des Fêtes à Munster.

Au programme : diffusion du documentaire « Ensemble », débat animé par le Dr Jean-Marc Michel, possibilité de s'inscrire à un bilan de santé gratuit psycho-médico-social, stands d'information, ...

Afin de vous permettre d'assister à la manifestation, les professionnels de l'accueil de jour « Le Petit Manoir » de Munster et de la plateforme de répit Rivage proposent de prendre soin de votre proche ne pouvant rester seul au domicile. Ces places étant limitées, une inscription est demandée auprès de la MAIA au 03 89 30 66 00 avant le 18 septembre.

Les Grands Anniversaires du mois de septembre 2019

BONETTI Anillo, 84 ans le 1^{er}
SCHMIDT Jean-Paul, 78 ans le 1^{er}
DIETRICH-SCHWOERER Eugénie, 75 ans le 3
FREYDRICH Michel, 77 ans le 6
GISSINGER Marie-Louise, 76 ans le 6
MULLER Bernard, 76 ans le 7
VINCENTZ Marie-Louise, 90 ans le 9
VORBURGER Marie-Louise, 92 ans le 10
KAMMERER Madeleine, 80 ans le 11
QUINTLE Marie Louise, 79 ans le 11
CAYE Irma, 76 ans le 11
RODRIGUEZ Rosa, 78 ans le 13
BURR Marie-Louise, 87 ans le 19
SPECK Jeanne, 91 ans le 22
FREYDRICH Charlotte, 78 ans le 24
RENNIE Bernard, 83 ans le 25
HUMBRECHT Marie Thérèse, 78 ans le 25
PIAZZON Silvia, 84 ans le 29



NAISSANCES

Gaëtan QUINTANA RACINE
le 21 juin



Olivia VERRY
le 9 juillet

Amandine RIETH
le 21 juillet

Inès et Lya MULLER
le 15 août

Léandre WAGNER
le 19 août

DECES



Christophe RUOLT
le 28 juin

Pascale HEIMBURGER
le 31 juillet

ANNONCES



IMMOBILIER

Cherche maison de famille à acheter de particulier à particulier

pour 3 adultes avec jardin, non mitoyenne, ni en copropriété, minimum 5 pièces

Tél. 03 89 69 31 17

Agences immobilières et viagers s'abstenir

DIVERS

Vend Home Trainer Flow T2 Tacx
100 € à débattre

Tél. 07 85 99 29 93

Donne philodendron à feuilles bipinatifides

Tél. 07 85 99 29 93

Perdu tortue femelle de 15 ans
Gracéa

Tél. 06 30 54 73 54



EMPLOI

PERISCOLAIRE

Cherche animateur (trice) pour décembre, janvier et février, en remplacement d'un congé maternité

Horaires de travail : environ 10 heures par semaine (matin, pause méridienne et après 16h00) réparties sur jeudi et vendredi

BAFA souhaité

Contactez le Freschahissala au **03 89 86 45 27**

VENDANGEURS

De nombreuses places sont à pourvoir auprès de la cellule Alsace Vendanges ou directement chez les viticulteurs.

Plus d'infos sur l'application
maintenant.pole.emploi.fr
ou par téléphone au **03 89 20 80 70**

Cette année, les deux Conseils départementaux alsaciens ont reconduit la possibilité de cumuler RSA et rémunération des vendangeurs.

Opération de recrutement au sein de la "DEUTSCHE BAHN – DB Cargo AG"

Retrouvez de nombreuses offres d'emplois et d'apprentissages sur <https://karriere.deutschebahn.com> ou en cliquant sur le QR code ci-contre.

C'est une opportunité très intéressante pour notre région frontalière.

Informations complémentaires (en français et en allemand) auprès de M. Olivier NUSS
olivier.nuss@deutschebahn.com
0049 781 81 1851



Modalités de publication des petites annonces
Une petite annonce est renouvelée trois fois à la demande
du particulier. **Si vous ne nous appelez pas, l'annonce sera automatiquement supprimée le mois suivant.**
La même annonce ne sera publiée que trois fois par an.

REPAS "CHOUCROUTE"

organisé par l'Association « Le Coup de Main »
à l'occasion de la fête patronale Saint-Michel

Dimanche 29 septembre 2019 à 12 h
salle Saint-Michel
(place de l'Eglise)



Invitez vos familles, vos amis, ...
Venez nombreux !

Le Président,
Lucien STOECKLIN

MENU à 18 € (hors boissons) :

Apéritif + bretzel
Choucroute garnie
Munster
Dessert
Café

Un menu enfant est proposé pour les moins de 12 ans, à 8 €.

Talon réponse à compléter et à déposer avec votre règlement en chèque chez
Lucien STOECKLIN - 1 impasse du Chemin de Fer - 68420 Herrlisheim-près-Colmar
ou au secrétariat de la mairie
avant le 25/09/2019

Je soussigné(e).....

participe au repas du 29 septembre 2019.

Repas à 18 € : soit€

Repas à 8 € : soit€

Total :€ (chèque à l'ordre de l'Association « Le Coup de Main »)